

# DELIBERATION N° 2016/D216

Envoyé en préfecture le 21/06/2016

Reçu en préfecture le 21/06/2016

Affiché le

ID : 022-200043677-20160614-D216-DE



## REPARTITION DES SOUTIENS DU CONTRAT ECO-MOBILIER

Il existe 3 types de soutiens financiers :

### Parts fixes

Liées aux points de collecte

Sites équipés : 1 239€

Sites en attente : 619€

### Parts fixes

Liées aux points de collecte

Sites équipés : 8 994 €

Sites en attente : 10 615 €

Total: 19 609 €/semestre

### Parts variables

Liées aux tonnages collectés

Sites équipés : 20€/ tonnes

Sites en attente :

- tonnages de bois X 30%
- tonnages de tout venant X 9%

Sites en attente :

- recyclage : 65 €/t
- incinération : 15 €/t
- CSR : 45 €/t
- CET : 5 €/t

### Parts variables

Liées aux tonnages collectés

Sites équipés : 18 952 €

Sites en attente : 39 310 €

Total: 58 262 €/semestre

### Majoration

Retard dans la mise en place de l'habenne  
à compter de la date de signature de la  
convention 31/02/16

Calculés sur la base des tonnages  
collectés sur les sites lancés dans l'année

### Majoration

Majoration: 9379€

Majoration: 3 152€

Majoration: 2 933€

Total : 9 479 €/semestre

### Règles de distribution actuelles

Sites équipés : 0 €

Constitution d'un " pot commun "

27 946 € / tonnes collectées par sites en attente =  
22 € / tonne

Sites en attente :

Part fixe propre à chaque site  
+ Part variable propre à chaque site  
+ Pot commun

EPCI	a verser	coûts	tr. tr. spr.	bilan financier
CIDERAL	10663,2	9560,4		1102,8
Lamballe Communauté	3413,0	2696,2		716,8
Communauté de Communes Côte de Penthièvre	7812,8	7028,8		784,0
Communauté de Communes Arguenon Hunaudaye	5344,8	4723,1		621,8
Communauté de Communes de Matignon	0,0	0,0		0,0
SIVOM du Mené	3472,7	2427,3		1045,5
Saint Brieuc Agglomération	17417,2	21318,4		-3901,3
Quintin Communauté	4662,8	4734,5		-71,7
Communauté de Communes de Moncontour	4935,4	4216,1		719,3
SMITOM de Launay Lantic	19650,3	15027,5		4622,8
	77372,1	71732,3		5639,9

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée,

- ➡ **DECIDE** de conserver la somme afférente au soutien financier supplémentaire (9429€/ semestre) versée par Eco-mobilier,
- ➡ **DECIDE** de reverser aux collectivités un soutien financier égal aux dépenses qu'elles auront engagées conformément au tableau ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME  
A Saint-Brieuc, le 14 juin 2016

Le Président  
Thierry BURLLOT



## KERVAL CENTRE ARMOR BUREAU DU 14 juin 2016

### Convocation du 31 mai 2016

Nombre de membre du bureau : 15

L'an deux mil seize le quatorze juin à dix-sept heures, les membres du bureau syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis au centre siège administratif à Saint-Brieuc, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales : Mr Thierry BURLLOT

NOM	ELUS DE	PRESENT	ABSENT EXCUSE
Thierry BURLLOT	Cc Lanvollon-Plouha	X	
Claude BLANCHARD	SBABA	X	
Jean-Luc BARBO	Lamballe communauté	X	
Guy LE HELLOCO	Smictom de Loudéac		X
Marie-France BOULDE	SBABA	X	
Rémy MOULIN	SBABA		X
Françoise LE FUR	Centre Armor Puissance 4		X
Jean-Pierre CARLO	Cdc Arguenon-Hunaudaye		X
Daniel NABUCET	Cdc Côte de Penthièvre	X	
Gervais LE BOUC	Cdc Pays de Matignon		X
Christian LE MAITRE	Cdc Sud Goëlo	X	
Eliane TETU	Cdc Pays de Moncontour	X	
Jean-Paul LE VAILLANT	Le Leff communauté		X
Jean Yves LOYER	Quintin communauté	X	
Claude PERRIN	Sivom du Méné		X

**Présents : 8**

**Absents : 7**

**Votants : 8**